



PV COT n°2-2024

Vendredi 20 décembre 2024

Siège LBA - Ploufragan

Présents : LOZACH Kévin (Président COT LBA), Jean-Marc BERAUD (Président LBA), Marie-Paule CORRE (secrétaire LBA), TALARMIN Alain (Président CSO / COTD29), GAUDIN Jean-Pierre (COTD35), LE FLOCH Hervé (COTD35), HARSCOUET Pierre-Yves (COTD56),

Invités : Jean-Baptiste BARBOT (salarié LBA)

Excusés : BARBE Marjolaine (Trésorière LBA), LOMPECH Christian (COTD22), LENEVEU Jean-François (Président CRJ), LEGRAND Jacques-Yves (COTD56), BERTIN Mathieu (Commission Formation / Représentant Commission Marche), DUJARDIN Denis (COTD29)

Début de la réunion à 15h05

Ouverture de la séance par Jean-Marc BERAUD, qui remercie les membres de la COT d'être présent pour cette nouvelle olympiade 2025-2028. Kévin LOZACH a été reconduit comme président de la commission des officiels techniques régionales.

Kévin LOZACH remercie les personnes présentes pour cette première réunion de la commission des officiels techniques de la ligue de Bretagne d'Athlétisme pour l'olympiade 2025-2028 et tiens à excuser certains membres qui n'ont pu se libérer. La date et l'horaire a été choisie en raison de la formation des formateurs de jeunes juges prévue en soirée pour éviter de multiplier les déplacements pour les personnes impliquées dans les deux temps de formations.

Tout d'abord toutes nos félicitations aux officiels de la LBA présents lors des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, soit en tant qu'Officiel Technique National (NTO), mais aussi volontaires, fortement impliqué dans la réussite des différentes missions. Une expérience exceptionnelle qu'il convient d'en tirer un héritage pour nos actions au sein de la ligue de Bretagne.

Depuis mars, il faut souligner l'arrivée au sein des équipes de la LBA, de Jean-Baptiste BARBOT qui s'occupe de la gestion administrative des qualifications des officiels. Un grand MERCI pour son travail de saisie et d'analyse.



1. Composition de la COT LBA

La composition de la COT LBA est semblable à la fin d'olympiade précédente, mais il nous faut utiliser cette nouvelle période 2025-2028 comme un tremplin pour progresser encore dans le domaine des officiels.

➤ Composition de la COT LBA pour l'olympiade 2025-2028 :

Président COT LBA : LOZACH Kévin

Membres de droit :

- BERAUD Jean-Marc (Président LBA)
- CORRE Marie-Paule (secrétaire)
- BARBE Marjolaine (trésorière)

Représentants COTD :

- COTD22 : LOMPECH Christian & LOZACH Kévin
- COTD29 : DUJARDIN Denis & TALARMIN Alain
- COTD35 : GAUDIN Jean-Pierre & LE FLOCH Hervé
- COTD56 : HARSCOUE Pierre-Yves & LEGRAND Jacques-Yves

Représentants de commissions régionales : (COT Elargie)

- CSO LBA : TALARMIN Alain
- Commission Formation : BERTIN Mathieu (informatique + chrono)
- Commission Marche : BERTIN Mathieu, SIZORN Gildas (formation) & Jean-Michel PREVEL (jury)
- Commission des Jeunes : LENEVEU Jean-François & Aurélie COROUGE (réfèrent Jeunes Juges)
- Commission Running : réfèrent à définir
- Commission Anti-dopage : réfèrent à définir
- Commission Animation : réfèrent à définir
- Réfèrent para-athlétisme : LOZACH Kévin

Salariés invités : (en fonction des sujets)

- BAJON Clément (directeur LBA)
- BARBOT Jean-Baptiste (formation)
- DAM Dai (organisation compétition)

Au besoin les membres de la COT peuvent proposer au président de COT LBA, l'invitation de personnes complémentaires en fonction des sujets abordés.

Kévin LOZACH souhaite aussi que la question du para-athlétisme soit pris en compte afin de garder un héritage de Jeux Paralympiques, et développer l'inclusion de personnes en situation de handicap sur nos compétitions (sportifs et officiels).

Denis DUJARDIN (COTD29) sera absent pour une durée de minimum 4 mois pour raisons professionnelles. Alain TALARMIN fera la liaison pour le CDA29 pendant ce temps.

2. Les missions de la COT :

- Suivi des officiels & mise à jour technique (formation continue).
- Recrutement de nouveaux officiels (Formation initiale).
- Nomination des officiels sur les compétitions régionales.
- Aide à la commission régionale des jeunes sur la question des jeunes juges.

3. Fonctionnement de la COT LBA

2 à 3 réunions par saison (présentiel ou Visio selon les besoins)

- Novembre-décembre : nomination jury Hiver + questions diverses
- Fin mars : Nomination jury Été + questions diverses
- Juin : bilan de la saison et programmation des formations

Le mail de contact du président de la COT LBA est cot@bretagneathletisme.com, avec en copie Jean-Baptiste BARBOT (j.b.barbot@bretagneathletisme.com), référent administratif LBA.

4. Protocole de formation

Afin de préciser le protocole de formation de l'Organisme de Formation d'Athlétisme et établir les règles de fonctionnement au niveau de la Ligue de Bretagne, pour harmoniser les pratiques sur le territoire, la commission des officiels techniques de mars 2024 a rédigé collectivement un protocole de fonctionnement propre à la Ligue de Bretagne. Suite à la première année de fonctionnement, des précisions sont à apporter.

➤ Niveau 1 :

Volonté de simplifier au maximum l'accès à la qualification de niveau 1 pour en faire une porte d'entrée. En concertation avec le responsable départemental, les clubs peuvent mettre en place le tutorat pour les personnes visant le niveau 1 d'assistant-juge. Précision d'une évaluation sur au minimum 2 ateliers différents. Une pratique terrain est demandé avant de valider la qualification selon le référentiel.

➤ Niveau 2 :

La formation est dispensée au niveau départemental, avec dans la mesure du possible un maillage sur le territoire pour faciliter l'accès aux formations. Avant l'évaluation un minimum de 2 compétitions de pratique terrain est souhaité sur des ateliers différents. L'évaluation doit également couvrir l'ensemble des spécificités de la discipline (ex : sauts horizontaux / sauts verticaux). Rappel d'une évaluation par un officiel d'un club différent.

➤ Niveau 3 :

Afin de garantir un minimum d'expérience, il est demandé au moins 1 an d'expérience pratique après l'obtention du niveau 2, à raison d'un minimum de 8 compétitions. L'évaluation se fait sur une compétition de niveau régional à partir de U18 (championnat régional, interclubs, ...), sur deux ateliers différents. Rappel d'une évaluation par un officiel d'un département différent.

L'organisation de la formation et de l'évaluation des officiels techniques est actualisée dans le tableau diffusé sur le site de la ligue rubrique « Se former » - « Jury »

Le suivi se fait principalement par le référent départemental. Une fiche de suivi régionale est à formaliser avec les fiches déjà écrites par les différents membres de COTD.

Proposition de fonctionnement pour la formation pour le niveau 2 :

1. Inscription des candidats à un module de formation théorique
2. Fiche de suivi (papier) sera à donner aux candidats à l'issue de la formation théorique.
3. Passage du QCM par le candidat
4. Lorsque la fiche de suivi est complétée le candidat la transmet au référent départemental de son département.
5. Le responsable départemental transmet la fiche d'évaluation au candidat et désigne un évaluateur.

Un outil numérique d'envoi et de demande d'évaluation est envisagé avec un lien commun sur le site de la Ligue de Bretagne d'Athlétisme, rubrique « Se Former » - « Jury »

➤ Panel de formateurs et d'évaluateurs :

Chaque département est invité à transmettre au président de la COT LBA la liste des formateurs et les listes des évaluateurs pour créer un panel de formateur et d'évaluateur sur les différentes compétitions régionales.

5. Programme de formation

Des formations de niveau 3 sont proposées par certains comités, ouverts à tous, pour les spécialités LANCERS, SAUTS & COURSES.

A prévoir : une formation régionale pour Juge Arbitre. Liste des personnes intéressées à faire remonter par les COTD à la COT LBA.

Il ne sera pas possible de prévoir l'ensemble des domaines de formations tous les ans. Une thématique tous les deux ans est à prévoir.

Le module M1 « Responsabilité & Ethique » devait au cours du mois de Novembre être proposé en e-learning. Cependant à jour rien n'est proposé par l'OFA. Il sera donc envisagé de mettre en place une formation M1 en visio-conférence réservée aux licenciés bretons. Jean-Baptiste prendra contact avec Antoine GALOPIN pour la programmée fin janvier.

Attention avec le module « Juge course – Chrono manuel », il faut proposer les deux modules.

En septembre 2024, une formation chronométrie électrique et secrétariat informatique a été organisé en regroupant l'ensemble des départements à la halle Maryvonne DUPUREUR et l'intervention de Matsport (coût environ 1500€). Près de 50 participants pour formation initiale ou formation continue. Le matériel a été revu et est fonctionnel pour l'ensemble des départements. Certains départements n'avaient pas un grand nombre de présents, malgré des difficultés dans le domaine. Il faudra envisager des formations avec les compétences de la Ligue en 2025-2026, pour palier à des difficultés. Les personnes ayant suivi les formations sont invitées à s'inscrire sur les différentes compétitions pour pratiquer.

6. Nomination des jurys de compétition

Un appel à jury a été fait fin novembre pour créer les pré-jury des compétitions. Ont étaient ciblées les qualifications de Juge Arbitre, Chronométrie Electrique, Secrétariat informatique, Juge Départ, Juge Marche et Chef Juge Sauts, Lancers, Courses. 84 personnes ont répondu à l'appel à jury. Suite à la CSO LBA, la diffusion des pré-jury sera fait sur le site de la ligue avec un lien envoyé aux officiels. Le document pourra être facilement mis à jour sur le site de la ligue et évitera les erreurs. Les personnes désignées non disponible seront invités à écrire à la COT LBA (cot@bretagneathletisme.com).

Les autres postes d'officiels seront complétés via le module d'engagement par le responsable de club. Afin d'éviter un nombre important d'officiel sur certains concours, une limitation d'inscription pourra avoir lieu.

Une accentuation sur les officiels pour la chambre d'appel est à prévoir pour les championnats régionaux afin de garantir une fluidité dans la compétition.

Le responsable COT Départementale sera désigné Directeur de réunion lorsque la compétition se déroule sur son territoire en raison de la connaissance plus approfondie des officiels du territoire.

Un délégué technique CSO sera désigné, par la CSO LBA pour la gestion technique de la compétition. Le directeur de compétition, désigné par la CSO LBA, sera en charge de l'organisation générale de la compétition (préparation du stade, gestion restauration, ...).

La COT LBA désigne le ou les juges arbitres, la chronométrie électrique, le secrétariat informatique (CRI), les juges départs, les juges marches (sur proposition de la CRM),

La commission Anti-Dopage désigne le délégué Anti-Dopage.

La commission Animation désigne les animateurs.

La commission médicale désigne le ou les référents médicaux.

Les fiches de missions le plus précis possible sont à formuler.

Une lettre de mission pour les juges départ est à préparer pour permettre le déplacement avec une arme de rappel personnelle (règlementation). Message automatique ?

Le prochain appel à jury sera à envoyer début mars pour désignation fin mars/début avril pour les compétitions de l'été. L'appel sera transmis à tous les officiels. Chaque commission recevra une copie des réponses pour désigner les différents officiels.

7. Jeunes Juges

Pour rappel, la formation et certification des jeunes juges est du ressort de la commission des jeunes. La COT apporte une aide technique dans la formation.

Le module de formation M355 « Formateur de jeunes juges » est proposé à la suite de la réunion de la COT avec l'intervention d'un membre de la CN Jeunes.

Le sujet des jeunes juges n'a donc pas été abordé lors de la COT. Un temps de travail entre la COT et la CRJ sera à prévoir pour coordonner la formation et la certification des jeunes juges.

8. Questions diverses

Livret de règlement : le livret de règlement n'est pas encore édité. Une dernière lecture pour valider est à prévoir. Le coût de l'impression est d'environ 2500€ pour l'ensemble des officiels bretons. Un point avec les comités départementaux est à envisager pour un éventuel partage des frais.

Merci à tous pour votre investissement au sein de la commission.

Fin de réunion à 17h40.

Protocole des formations et des qualifications des officiels techniques

Ligue de Bretagne d'Athlétisme

Applicable à partir de la saison 2024-2025

Qualification	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	Assistant-Juge	Juge	Chef-Juge
Programmation	Au sein des clubs (Avec validation de la COTD) OU A l'initiative du comité départemental	Comité départemental	Ligue régionale
Formateur (Niveau minimum)	Niveau2 de la spécialité Pouvant être du même club (tuteur) (Proposé par le club et validé par COTD)	Niveau3 ou Niveau2 reconnu compétent dans le domaine (Proposé par COTD et validé par COTR)	Niveau3 (Proposé par COTD et validé par COTR)
Inscriptions au calendrier	Référent administratif du comité départemental ou de la LBA	Référent administratif du comité départemental (Avec l'aide du référent administratif régional)	Référent administratif de la ligue régionale
Suivi des formations	Référent COTD	Référent COTD	Référent COTR avec l'aide du référent COTD
Nombre de pratique terrain avant évaluation	1 minimum	2 minimum sur des ateliers différents (Fiche de suivi)	Au moins 1 an d'expérience au niveau 2 (à raison d'un minimum de 8 compétitions)
Evaluation	Evaluation terrain sur deux ateliers différents	Evaluation terrain sur deux ateliers différents	Evaluation terrain sur deux ateliers différents, si possible une compétition régionale
Définition de la date d'évaluation pratique (Lorsque l'ensemble des modules nécessaires sont acquis)	Tuteur prend contact avec le référent COTD	A la demande du candidat auprès du référent COTD OU Sur incitation du référent COTD Au moins deux semaines avant la compétition envisagée	A la demande du candidat auprès du référent COTR OU Sur incitation du référent COTR avec l'aide du référent COTD Au moins trois semaines avant la compétition envisagée
Nomination des Evalueurs pratiques	Tuteur	Référent COTD	Référent COTR avec l'aide du référent COTD
Evaluateurs pratique (condition minimum)	Officiel Niveau2 De la spécialité (qui peut être le tuteur)	Officiel Niveau3 ou Niveau2 reconnu compétent dans le domaine Même département / club différent (Liste définie par COTD et validée par COTR)	Deux officiels Niveau3 Dont un officiel d'un département différent (Si possible sur une compétition de niveau régional) (Liste définie par COTD et validée par COTR)
Envoi des fiches pratiques pour validation	Au président de COT LBA cot@bretagneathletisme.com Copie au référent administratif de la ligue de Bretagne jb.barbot@bretagneathletisme.com		
Enregistrement des fiches pratiques sur SIFFA	Référent administratif COT LBA		